

Un ilot un quartier, ASBL

chaussée de Waterloo - rue Renier Chalon - rue Léon Jouret - rue Jean-Baptiste Colyns - square Charles Graux
rue Jules Lejeune - rue Washington - rue Hector Denis - rue de l'Abbaye - rue des Mélézes

Communiqué de presse

Ixelles, 13 décembre, 2017

Un ilot un quartier interpelle les ministres Vervoort et Fremault sur l'urgence d'une étude d'incidences pour les nombreux projets immobiliers dans le quartier Waterloo-Molière à Ixelles

L'ASBL *Un ilot un quartier* envoie aujourd'hui une lettre à deux membres du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale : le Ministre-Président Rudi Vervoort, en charge de l'Urbanisme et à la Ministre Céline Fremault, en charge de l'Environnement. La lettre demande une étude d'incidences sérieuse des impacts cumulés des projets immobiliers en cours et achevés dans le quartier Waterloo-Molière à Ixelles.

Ce quartier assiste à une déferlante de projets dans des ilots quasiment tous contigus. La Région doit actuellement se prononcer sur deux demandes de permis d'urbanisme: le projet démesuré en intérieur d'ilot envisagé à l'emplacement de l'ancien Delhaize-Molière et celui prévu dans l'ilot formé par les rues Washington, Hector Denis et de l'abbaye. A cela, il faut ajouter les projets qui ont déjà été réalisés, tel le nouveau et énorme Delhaize au n°536 de la chaussée de Waterloo, sans oublier les autres projets immobiliers sûrement en préparation, tant le quartier attise la convoitise des promoteurs...

Est-il normal que la Région puisse :

- autoriser au total la création de 500 emplacements de parking dans le quartier et alentour sans jamais s'interroger sur leurs conséquences en termes de mobilité et de qualité de l'air ?
- augmenter la population du quartier de 1000 habitants, sans s'interroger sur ses besoins en matière d'équipements collectifs (espaces verts, écoles, crèches, etc.) et de mobilité (transport en commun, circulation automobile) ?
- laisser construire un complexe immobilier entier à l'intérieur d'un ilot pas plus grand qu'un autre, alors que plus que jamais nos villes ont besoin de poumons verts et que c'est précisément là la vocation des intérieurs d'ilots à Bruxelles ?

Pour les riverains, la réponse est, **NON** !

En conséquence, ils demandent instamment aux ministres concernés d'exiger des promoteurs de tous les projets non-encore définitivement approuvés qu'ils réalisent une étude des effets cumulatifs que leurs projets engendrent à tous égards. Il faut une approche holistique, non saucissonnée, et sans oeillère.

Cette demande s'applique particulièrement à Besix RED pour le projet de l'ancien Delhaize-Molière et pour la SA VV Résidences de Bruges pour le projet Washington-Hector Denis-Abbaye.

Pour les riverains, cette étude d'incidences doit au minimum porter sur la mobilité, la sécurité des piétons, les aspects urbanistiques, les aspects socio-économiques. Une telle étude des incidences cumulées montrera clairement que les conséquences pour l'environnement sont plus que notables.

Ce n'est qu'après avoir pris connaissance de cette étude d'incidences que les ministres régionaux concernés pourront se prononcer en toute connaissance de cause sur les demandes de permis d'environnement et d'urbanisme dont ils sont actuellement saisis.

Contact : 0475 45 90 15

Background – les projets dans le quartier Waterloo-Molière:

1. le projet immobilier Besix envisagé pour l'ancien Delhaize-Molière, au n° 567 de la chaussée de Waterloo – 138 emplacements de parking
2. le projet immobilier envisagé dans l'îlot Washington-Abbaye-Hector Denis – 72 emplacements de parking;
3. l'immeuble de logements sociaux SLRB prévu à l'emplacement de l'ancienne déchetterie, au n° 543 de la chaussée de Waterloo – pas d'emplacement de parking;
4. la rénovation prévue de l'ancienne Armée du Salut au n° 122 de la rue Tenbosch – nombre d'emplacements de parking inconnu;
5. l'important projet immobilier en cours au n° 79 de la rue Tenbosch – 69 emplacements de parking;
6. le projet immobilier en cours à l'emplacement des anciens garages SAAB, au n° 251 de la Chaussée de Vleurgat – 18 emplacements de parking;
7. le projet immobilier toujours en finition au n°41 de la rue Hector Denis – 17 emplacements de parking;
8. le nouveau Delhaize au n° 536 de la chaussée de Waterloo – 200 emplacements de parking.

Et un peu plus loin, à Uccle, l'énorme projet immobilier de démolition-reconstruction de l'ancienne clinique Edith Cavell (199 emplacements de parking).

Sans mentionner les éventuels projets dont la Commune ou la Région ont connaissance.